LE PETIT JOURNAL

SAINT-JEAN CAP-FERRAT

#360

JANVIER 2019

ÉVÉNEMENTS / VŒUX DU MAIRE / NOËL / VOTRE MAIRIE / ENVIRONNEMENT / VIE LOCALE / AGENDA / AU CŒUR DE SAINT-JEAN / HISTOIRE ET PATRIMOINE

SOMMAIRE

3 I ÉDITO DU MAIRE

4 I ÉVÉNEMENTS

6 I VŒUX DU MAIRE

9 I NOËL

12 I VOTRE MAIRIE

14 I ENVIRONNEMENT

16 I VIE LOCALE

20 I AU CŒUR DE SAINT-JEAN

22 I AGENDA

23 I HISTOIRE ET PATRIMOINE

4

9

12

14

16

23

Photos de couverture : Thierry B.Ouvrard / BBOstudio

Retrouvez toutes les informations et vidéos sur la page Facebook de la mairie
https://www.facebook.com/Ville.SaintJeanCapFerrat.officiel/

Publication : Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 21 avenue Denis Séméria, 06 230 Saint-Jean-Cap-Ferrat - Directeur de la publication : Jean-François Dieterich.
Rédaction : Emmanuel Wahlen : 06 75 21 43 06 - Lepetitjournal@saintjeancapferrat.fr - Avec la participation des agents de la commune, des responsables des associations et des élus. Photos : Emmanuel Wahlen. Création graphique & réalisation : agence Oyopi, av. Gutenberg, 04 000 Digne-les-Bains. www.oyopi.com. Impression : Imprimerie Corporandy - 06 260 Puget-Théniers - 04 93 05 20 00. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

SAINT-JEAN CAP-FERRAT

ÉDITO

du Maire, Jean-François DIETERICH

Chères Saint-Jeannoises,
Chers Saint-Jeannois,

L'année 2019 vient tout juste de commencer et, comme à chaque fois, nous espérons que cette nouvelle année vienne combler toutes nos attentes et satisfaire nos espérances.
Comme le veut la tradition, le mois de janvier est bien évidemment pour la municipalité la période des vœux et des galettes des rois. Permettez-moi de vous réitérer mes vœux de bonne et heureuse année 2019 !
Vous avez été particulièrement nombreux cette année à participer à la cérémonie officielle de présentation des vœux de la municipalité à la population, aux associations et aux corps constitués.
Un grand merci à la population saint-jeannoise qui est venue ainsi témoigner son intérêt pour la vie communale. Je tenais à le souligner. Merci également pour toutes vos félicitations relatives aux illuminations et aux festivités organisées sur la commune, qui ont drainé un public conséquent (plus de 14 000 passages au sein de notre *« grande ferme de Noël »* !).
Lors de cette cérémonie, j'ai pu saluer l'action des membres de mon conseil municipal réuni au grand complet, mais aussi des services publics (Gendarmerie, pompiers, etc.) et bien évidemment municipaux, qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous les habitants. J'ai pu également exposer les grandes lignes de mon action municipale et les projets à venir.
De nombreux investissements ont été réalisés ou le seront dans les mois et années à venir. Après les études, l'obtention des permis et autres démarches obligatoires, voici venu le temps des réalisations : ici et là, les chantiers fleurissent sur la commune et viennent dessiner les contours du Saint-Jean de demain. Quelques exemples : l'ouverture d'une Maison d'assistantes maternelles au sein de la villa Simone (après l'ouverture l'année dernière de la Maison des jeunes), la rénovation complète de l'hôtel de ville, la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école (qui abritera notamment de nouveaux logements et un bureau de poste), la réhabilitation également de la villa Namouna, de la chapelle St-Hospice, du chalet de St-Etienne-de-tinée (qui pourra accueillir jeunes et seniors pour des séjours-loisirs à la montagne), etc.
D'autres dossiers importants vont également pouvoir aboutir dans un avenir proche : la réfection de la ferme de May, du Club nautique, du local de l'ancien Spar…
La métropole NCA va également entreprendre, à la demande de la Ville, une opération de restructuration et d'embellissement du centre-ville avec les travaux de voirie de l'avenue Jean-Mermoz.
Le port, de son côté, est entré dans sa 3e et dernière phase de rénovation. Merci à la société du nouveau port pour ses investissements.
La physionomie générale du village change. C'est une nécessité notamment pour améliorer son attractivité, participer à son développement et permettre la sauvegarde du commerce de proximité.
Parallèlement à cela, il y a aussi la réalisation de nombreux travaux moins spectaculaires mais ô combien nécessaires : l'éclairage public, la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'entretien des plages, des bâtiments communaux, des espaces publics, des logements locatifs, etc. sans oublier les investissements pour la sécurité, la tranquillité et les embellissements du village.
Je le martèle une fois de plus : pour faire vivre St-Jean et préparer sereinement son avenir, il faut continuer à investir, à aménager, à réhabiliter, à rénover, à équiper, à moderniser !
C'est aujourd'hui, il me semble, la seule voie possible à suivre pour une municipalité moderne et responsable.
Sans ces investissements, et la mobilisation de toutes et tous, notamment au niveau associatif, l'avenir s'assombrirait.
Bien évidemment, notre cadre de vie se doit d'être respecté et protégé. Cela est primordial. Les récompenses engrangées ces derniers mois par la municipalité (2ème fleur, plan climat-énergie, Marianne d'or, …) témoignent de notre dynamisme dans de nombreux domaines et de notre volonté de poursuivre un développement harmonieux de la presqu'ile.
L'élaboration du budget communal 2019 fera, une fois de plus, la part belle aux opérations d'investissement. Les dépenses de fonctionnement, elles, sont maitrisées, les emprunts sont quasi-inexistants et, je peux déjà vous le confirmer, **les taux des taxes locales resteront inchangés.**
Une fois de plus, la municipalité tient ses engagements et avance, au grand dam sans doute de quelques esprits chagrins.
Tout au long de l'année 2019, vous pourrez compter sur moi et sur toute mon équipe municipale. N'hésitez pas à venir dialoguer avec vos élus, à leur transmettre vos suggestions et à les interroger sur les projets en cours ou à venir.
Je vous invite également à vous inscrire sur la plateforme de dialogue *« Maires et citoyens »* (www.mairesetcitoyens.fr) et à me poser toutes vos questions. Le dialogue doit être permanent entre nous !
Je reste à votre écoute et à votre disposition, ainsi que tous les membres de mon conseil municipal.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Jean-François Dieterich

JONGLAGE, ÉQUILIBRE OU TRAPÈZE À PARTIR DE 5 ANS

DU VENDREDI 18 AU VENDREDI 22 FÉVRIER

L'école de cirque, dirigée par des professionnels, fonctionne toute l'année, le mercredi matin, au gymnase des Glacis de Villefranche-sur-Mer, et propose des stages pendant toutes les vacances scolaires. Le prochain rendez-vous aura lieu du 18 au 22 février 2019. ■

Informations sur le site
www.cirquenriviera.com
Ou en téléphonant au 07 83 17 01 66

SAINT-JAZZ-CLUB UNE RICHE PROGRAMMATION

VENDREDI 8 FÉVRIER
À 21H, NICOLAS GARDEL & RÉMI PANOSSIAN
THE MIRROR

Le trompettiste Nicolas Gardel et le pianiste Rémi Panossian nous proposent une musique à leur image, passionnée, lyrique et surprenante. En passant de Duke Ellington à la pop, leur répertoire, nourri de compositions originales, se crée à la source du jazz pour inventer une musique personnelle et étonnante. ■

Rencontre jazz & littérature autour de l'ouvrage
L'Abécédaire amoureux du jazz, de Pascal Kober, 19 h, entrée libre
Concert, 21 h
Tarif : 15 € / réduit 12 € (étudiants et - de 18 ans)
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh
Petite restauration sur place au Charlie's bar
Parking gratuit
Rens. et réservations Pôle événementiel : 04 93 85 99 23
Ou office de tourisme : 04 93 76 08 90

CINÉMA
LE PROGRAMME DE FÉVRIER

DU DIMANCHE 3 AU LUNDI 25 FÉVRIER

Tous les films à l'affiche durant le mois de février à la salle Charlie Chaplin. ■

Rens. : 04 93 76 08 90

THÉÂTRE POUR ENFANTS
LE PETIT CHAPERON ROUGE

SAMEDI 23 FÉVRIER

15 H SALLE CHARLIE CHAPLIN

Une version moderne quelque peu décalée du conte de Charles Perrault.
La célèbre histoire dans une version théâtrale agrémentée de petites surprises et de beaucoup d'humour.
Chaque représentation est suivie d'un goûter partagé avec les artistes. Avec Vanessa Bellagamba, Laetitia Russo, Sébastien El Fassi et Eric Fardeau. ■

Rens. : 04 93 76 08 90
www.saintjeancapferrat-tousirme.fr

THÉÂTRE
UN AMOUR À PARIS

JEUDI 14 FÉVRIER

19 H SALLE CHARLIE CHAPLIN

Spectacle musical romanesque où se mêlent tendresse, émotion, passion, et humour. C'est l'histoire d'une rencontre entre un homme et une femme que le destin a réunis. La vie de ce couple va se dérouler dans une atmosphère parisienne. C'est quand on ne s'y attend plus que l'on tombe amoureux. Voici pour vous, racontée en musique et portée par les mots, l'allégresse d'une romance à Paris. ■

Avec Gilles Gordano à la guitare et Valérie Monka au chant.
Rens. et réservations : Compagnie Série illimitée, 04 93 87 08 86

EN 2019, PRIORITÉ AU LOGEMENT ET AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Jean-François Dieterich a exprimé ses vœux devant une assemblée nombreuse, dans la salle Neptune qui s'est avérée trop exiguë pour permettre à tout le monde d'y prendre place.

Devant les Saint-Jeannois, les élus des communes voisines, les autorités militaires, le curé de la paroisse, les représentants des associations, l'édile a inauguré la traditionnelle soirée, ce 11 janvier, en rendant hommage aux forces de police et aux militaires.
« Il faut nous rappeler le sacrifice du colonel de gendarmerie Beltrame, à Trèbes, le 23 mars dernier, qui a donné sa vie pour sauver un otage, puis l'attentat terroriste du 12 mai à Paris, et récemment celui de Strasbourg du 11 décembre », a-t-il notamment déclaré.
Dans son analyse de l'état préoccupant du pays, le propos de Jean-François Dieterich a procédé à une transition naturelle de l'insécurité à la crise des gilets jaunes. *« La France est malade ; l'autorité de l'État est défaillante, les lois républicaines ne sont pas toujours appliquées, l'insécurité gagne du terrain, la fierté d'être "Français-Européen" n'est plus cultivée et s'accompagne malheureusement trop souvent de ces élans malsains de repentance de notre histoire, alors que c'est une des principales richesses de notre pays. »*
Déplorant le manque d'amélioration, le maire a dénoncé le comportement de l'État envers les collectivités territoriales.

La fracture sociale s'est accentuée

« C'est la fracture sociale dont parlait Jacques Chirac en 1995 qui s'est accentuée et que les gouvernements successifs n'ont pas voulu ou su résorber. Cela a débouché sur la crise des gilets jaunes dans laquelle le Président Macron et son gouvernement sont empêtrés, n'ayant rien voulu entendre des élus locaux qui alertaient sur le grondement du pays, avertissement peu relayé sur le terrain avec une majorité de députés inconsistante et un Président trop monarque, qui n'a pas toujours le bon ton pour s'adresser aux Français. »
Jean-François Dieterich a rappelé l'urgence de la réponse politique qui devrait être apportée.
Il a formulé le vœu que l'État bâtisse un nouvel acte de décentralisation avec les collectivités territoriales, en respectant le principe constitutionnel de libre administration des collectivités, et que les pays souverains n'abandonnent plus la gestion de l'Europe à des technocrates. Dans la perspective des prochaines élections européennes, il a encouragé les citoyens à aller voter contre les politiques libre-échangistes, en évitant de tomber dans le protectionnisme et en redécouvrant les vertus d'une solidarité organisée autour de la prise en charge des besoins de l'économie et des peuples, plutôt que de ceux des lobbies, et afin de se faire

Monsieur le maire se tourne vers les membres de son conseil municipal afin de les remercier de leur implication et de saluer leur action quotidienne au service de la commune. (Photo : Thierry B.-Ouvrard.)

entendre sur la question migratoire, qu'il faut régler.
Malgré cette politique de l'État qui méprise les collectivités locales, malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État, dévaluée de 75 % en 5 ans, la municipalité a maintenu les actions essentielles de développement qui lui incombent et celles qui sont entreprises avec la Métropole.

Les chantiers importants passés en revue

Jean-François Dieterich a passé en revue les chantiers importants et nécessaires engagés en collaboration avec Nice Côte d'Azur.
Le chantier de l'avenue Jean-Mermoz, qui se déroulera en deux étapes en 2019, en est un exemple. On prévoit la suppression des deux terre-pleins, le remplacement du stationnement deux-roues pour optimiser l'espace piéton devant Saint-Jean-l'Église, ainsi que la réfection des réseaux, des pavés, etc.
Les compétences exercées aujourd'hui par la Métropole, en application des lois, ont un impact direct sur notre vie quotidienne : les services de la voirie, des transports, de la distribution d'eau, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets sont notamment assurés.
Ce sont près de 6 millions d'euros qui ont été investis par les services métropolitains à Saint-Jean-Cap-Ferrat en 2018.
En ce qui concerne la Métropole, durant cette année qui vient de s'achever, on a assisté au transfert de la compétence tourisme, qui est un changement majeur, avec la naissance de l'office de tourisme métropolitain. La municipalité perd aussi le montant des taxes de séjour, mais on prévoit une augmentation de l'efficacité de la communication globale au service du tourisme.
Par ailleurs, le maire a salué l'efficacité de la synergie entre la présidence du conseil d'administration du port, la commune, et la direction des Ports d'Azur de Nice Côte d'Azur, qui a eu pour résultat une réalisation d'un des plus beaux ports de la Côte d'Azur.

Une activité toujours aussi soutenue

Quant à la commune, elle reste son propre acteur avec une activité toujours aussi soutenue dans ses différents domaines de compétence, comme le logement et le patrimoine, qu'elle réhabilite et modernise systématiquement. La municipalité a enrichi son parc privé (6 appartements dans l'immeuble Wave). Elle a mis en route des chantiers comme celui de la mairie, la villa Bâbord, et la Namouna. Parmi les priorités en 2019, on compte le logement et le patrimoine. Suite →

Les chantiers de la chapelle Saint-Hospice et celui du chalet de Saint-Étienne-de-Tinée démarreront dans le courant de l'année.
L'établissement des cahiers des charges de celui de la Ferme de May est également prévu, ainsi que l'extension et la modernisation du Club nautique, qui sera repris par la commune en régie.
La richesse du patrimoine prend aussi en compte les 20 millions d'années d'histoire géologique qui pourraient valoir à Saint-Jean-Cap-Ferrat un classement à l'Unesco.
Outre le logement et le patrimoine, ce sont les acticités économiques qui figurent parmi les préoccupations de la municipalité. Cette année 2018 fut intense et riche en événements qui ont généré un flux commercial. Le maire a cité notamment les festivités de la Saint-Jean, la renaissance de la Nuit vénitienne après les problèmes de sécurité, et le Saint Jazz Club qui est devenu une référence pour les amateurs éclairés.
Saint-Jean-Cap-Ferrat Prestige a été digne des plus grands concours d'élégance internationaux, et a battu des records de fréquentation. Les fêtes de Noël ont quant à elles attiré environ 15 000 personnes. Il y a eu également des événements artistiques, qui ont concerné les enfants, les familles, les adultes et les jeunes.
La poursuite de la politique économique se traduira par la constitution durable du marché de plein air et par l'installation d'infrastructures permettant de créer véritablement une zone commerciale autour du Petit Casino et de la poissonnerie. Les signalétiques routières et piétonnes seront repensées entièrement.
Confirmant sa volonté d'encourager l'activité économique en maintenant des commerces de première intention, Jean-François Dieterich a rappelé que la mairie avait préempté la boucherie de

Des activités commerciales vitales

l'avenue Jean-Mermoz.
Précisant ses propos au sujet des activités commerciales vitales pour le village, le premier magistrat de la commune a vivement déploré la fermeture de la plage privée de la Paloma et déclaré que les négociations avec le préfet étaient en cours.
Cette dynamique municipale, que Jean-François Dieterich encourage, a permis de distinguer la commune à trois reprises, cette année 2018, avec la 2e Fleur du label Villes et Villages fleuris, qui récompense les efforts réalisés par les équipes des espaces verts et les élus. Il y eut aussi le Trophée d'argent du Plan Climat du conseil départemental, avec les actions de mobilité durable et la préservation de la biodiversité.
La Marianne d'or a été décernée pour le travail accompli en faveur de la jeunesse et des familles, notamment avec les deux réalisations que sont la Maison des Jeunes et la Maison des assistantes maternelles, récemment inaugurée, qui sont très importantes pour la vie de la commune. Le volet social fait également l'objet de toutes les attentions de la municipalité, où le CCAS joue un rôle important dans la vitalité de la solidarité à Saint-Jean-Cap-Ferrat. « *L'ensemble de ces projets pour 2019, en fonctionnement ou en investissement, sera réalisé sans avoir à augmenter les taux d'imposition communaux, c'est la volonté du conseil municipal,* a précisé le maire, avant de remercier celles et ceux qui font vivre notre commune, c'est-à-dire les responsables et bénévoles des associations, les directeurs et enseignants de l'école, les professionnels de santé, les entreprises, artisans, commerçants, l'ensemble des agents communaux et le conseil municipal ; en un mot toutes celles et ceux qui font qu'il fait bon vivre à Saint-Jean, sur ce territoire d'exception. »
Après cette conclusion très applaudie, le maire et son conseil, accompagnés d'un public à l'unisson, ont entonné une vibrante Marseillaise. La soirée s'est prolongée par un buffet servi sur les terrasses au-dessus du port.

Le maire, Jean-François Dieterich, en présence de conseil municipal et des élus des communes voisines, a accueilli une foule nombreuse le jour de l'inauguration de la ferme.

LE PÈRE NOËL A INSTALLÉ SON TRÔNE AU CENTRE DU VILLAGE

La ferme des animaux a attiré environ 1000 visiteurs par jour.

Veau, vache, cochon, couvée, le rêve de Perette et le pot au lait a été exaucé à Saint-Jean-Cap-Ferrat. La fable de La Fontaine a été améliorée par la municipalité pour le plus grand bonheur des enfants.
Ceux-ci ont pu approcher une étable, une bergerie et un enclos où évoluaient en toute quiétude des cochons, des oies et des poules. Un peu plus loin, un âne quémandait des caresses, des canards s'ébrouaient dans une mare, et des petits lapins attiraient une foule de gamins.
En cette période de Noël, une brebis a mis bas une petite agnelle noire, comme un cadeau à destination du public, qui s'est pressé nombreux sous cette tente de plus de 300 m2 installée au cœur du village. L'espace abritait également une petite forêt de sapins avec la cabane du Père Noël, qui attendait les enfants et leurs parents. Des ateliers d'initiation à la fabrication du beurre et de décors en chocolat étaient organisés, ainsi que des stands de maquillage et des cours de magie. Un photobooth a offert des clichés-souvenirs aux visiteurs. Suite →

Mais la fête n'était pas circonscrite aux terrasses au-dessus du port. Tout le village était plongé dans la féerie.
Les rues étaient parcourues par des poneys et une calèche tirée par un cheval, pour des promenades sous un beau soleil hivernal. Des manèges ont transformé une partie du village en fête foraine. Toboggan géant, autos tamponneuses, pêche aux canards (cette fois en plastique) et carrousel étaient installés sur la place du Centenaire.
Le cinéma et le théâtre ont enrichi leur programme de projections et de représentations spéciales pour les festivités de fin et de début d'année.
Le pôle Nord magnétique où habite le Père Noël a bel et bien rejoint la latitude de Saint-Jean-Cap-Ferrat. ■

Le 26 décembre, une petite agnelle est née à Saint-Jean-Cap-Ferrat. « Shadow », son nom, a été tiré au sort parmi les bulletins déposés dans une urne par le public.

LE NOËL DES ENFANTS
LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMMUNE

Les petits Saint-Jeannois et les enfants scolarisés dans la commune ont été gâtés lors du traditionnel spectacle de Noël.
Le CCAS organise annuellement cette fête où le Père Noël distribue les cadeaux à chacun de ces petits. Après quelques chansons signées Disney, assurées par Selin Atalay accompagnée à la guitare par Anthony Malausséna, et une pièce de théâtre, la jeune génération s'est ruée sur les cadeaux du bonhomme à la barbe blanche. ■

Les enfants avaient pour l'occasion revêtu les bonnets du Père Noël.

LA CHORALE DES ÉLÈVES
LES JEUNES TALENTS DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Les enfants de l'école ont interprété avec une joie communicative des chants de Noël dans la cour de l'école. Les élèves de Mmes Bordes, Judas, Bagnasco, de MM. Grossi et Rosso ont répété pendant plusieurs semaines les différentes chansons choisies par les enseignants et par l'intervenante en musique, Corinne Olivro. Le spectacle, organisé pour clore avec brio cette année, a réuni les parents, les professeurs, le maire Jean-François Dieterich et des membres du conseil municipal. ■

CAP-FERRAT RUNNING
INAUGURE L'ANNÉE EN SE JETANT L'EAU

L'association des runners, dirigée par Alexander Fluchaire, a rassemblé des courageux au sang chaud, le 5 janvier 2019 au matin. Dès 8 heures, le footing a commencé sur le chemin du littoral. Ces sportifs matinaux avaient rendez-vous plus tard sur la place Clemenceau, avec une trentaine de randonneurs, dont le maire Jean-François Dieterich et ses élus. Pour inaugurer cette nouvelle année, rien de mieux qu'une belle course sous le soleil saint-jeannois. Mais ce n'était pas fini pour autant. En effet, midi est l'heure idéale pour braver une eau à 15 degrés. En guise de récompense, des boissons chaudes ont été offertes par la municipalité et servies par Alain, du Sea Side. ■

Le bain de 2019, sur la plage de Cros dei Pin, a été revigorant pour la quinzaine de courageux qui sont prêts à recommencer l'année prochaine. On ne change pas une équipe qui gagne (à être connue) !

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES
UN NID POUR LES PETITS TANT ATTENDU

La villa Simone a été réhabilitée. Le maire Jean-François Dieterich a rappelé l'importance du rôle de cet établissement. *« C'est assurément l'un des projets auxquels nous avons donné le plus d'importance, car je pense qu'on ne peut pas mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble sans régler les difficultés rencontrées pour la garde des enfants. Le rôle de la collectivité, qui consiste à créer les conditions favorables pour les familles, prend tout son sens. C'est un enjeu capital pour l'avenir, car c'est précisément dès le plus jeune âge que l'on marque les repères pouvant prévenir les difficultés que nous connaissons aujourd'hui, tels l'irrespect, la violence, le mal-être. Aujourd'hui, c'est une grande journée pour la jeunesse saint-jeannoise et c'est un grand bonheur, pour l'ensemble du conseil municipal, que de créer des infrastructures pour le village et ses habitants »*, a-t-il ajouté devant un public nombreux venu assister à l'inauguration, le 22 décembre 2018.
Jean-François Dieterich a par ailleurs remercié la famille Marchal-Bertagna, qui a vendu la villa à la commune en 2007, et félicité les entreprises saint-jeannoises qui ont contribué aux travaux en répondant aux exigences techniques y afférant.

L'aboutissement du projet aura nécessité près de trois années d'études et de travaux. Cette villa restaurée de 170 m² se trouve dans l'avenue Denis-Séméria, à une encablure de l'école.
Sur trois niveaux, sont installés tous les équipements adaptés. On y trouve une buanderie, une salle de stockage, des toilettes, des douches, une salle à manger, une salle de jeux, un dortoir, et une nurserie. À l'extérieur, un jardin pédagogique est en train d'être aménagé par l'équipe des espaces verts.
La Maison des assistantes maternelles est gérée par l'association Le Pitchounid et agréée par le conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales et la Protection maternelle et infantile.
Douze places maximum sont octroyées aux enfants de trois mois à trois ans. Ils peuvent être accueillis de 7 h à 18 h 30, du lundi au vendredi. Même si la priorité est donnée aux Saint-Jeannois, la Maison est ouverte à toutes les familles. ■

La Maison des assistantes maternelles est au 14, avenue Denis-Séméria.
Tél. : 09 86 66 08 15
E-mail : lepitchounid@gmail.com

Les Saint-Jeannois ont pu visiter la Villa Simone ce 22 décembre 2018, à l'issue du discours du maire.

L'adjointe aux affaires scolaires et sociales, Martine Vagnetti, rendant visite à la Maison des assistantes maternelles. (De gauche à droite : Véronique Mathis, Patrizia Collu, Harmonie Koenig et Carole Amsalhem.)

Le maire, Jean-François Dieterich, a coupé le ruban inaugural le 22 décembre, en présence de son conseil municipal, dont Yvon Milon, 1er adjoint, Martine Vagnetti, adjointe aux affaires sociales, Mireille Bossa, conseillère déléguée à la petite enfance, Jean-Paul Allari, adjoint aux travaux, et Jean-Paul Armanini, des élus des communes voisines, notamment Xavier Beck, conseiller départemental, et des Saint-Jeannois.

RECENSEMENT POUR MIEUX CONNAÎTRE LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Il permet de déterminer la population officielle de votre ville ou de votre village.
Il sert à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement, etc.
De ces chiffres découlent les politiques publiques nationales.
Le recensement établit la contribution de l'État au budget de votre commune et le nombre de conseillers municipaux.
Il aide à décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation.
Il aide à connaître les possibilités d'ouvrir de nouveaux commerces et de construire de nouveaux logements.
Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans, sur un échantillon de 8 % de la population. Si vous recevez un courrier annonçant la visite d'un agent recenseur, vous êtes prié de lui faire bon accueil. Cet agent vous distribuera la notice afin que vous répondiez en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr, ou vous donnera le questionnaire papier qu'il viendra récupérer après quelques jours. Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr

Le maire Jean-François Dieterich, le 1er adjoint Yvon Milon et la conseillère Elisabeth Karno, avec le Trophée d'argent, fruit du travail inlassable du conseil municipal en faveur de la préservation de l'environnement.

DÉCERNÉ PAR LE DÉPARTEMENT
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT OBTIENT LE TROPHÉE D'ARGENT DU PLAN CLIMAT

L'édition 2018 des Trophées a permis, comme chaque année, de mettre en lumière les initiatives concrètes et les échanges entre communes des bonnes pratiques et des connaissances sur les solutions bas-carbone.

C'est le 14 décembre 2018, dans l'enceinte du conseil départemental, que le Trophée d'argent a été remis par le président Charles-Ange Ginesy au premier adjoint Yvon Milon et à la conseillère déléguée à l'environnement Élisabeth Karno.
La municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat a réduit la dépendance aux carburants de sa flotte de véhicules, dont le parc a été mutualisé (les véhicules sont partagés à plusieurs).

Favoriser d'autres solutions que la voiture individuelle

Un véhicule municipal (8 passagers) est mis à la disposition des habitants afin de faciliter leurs déplacements dans la commune, pour aller par exemple au cimetière, ou rejoindre la mairie. Une navette touristique a été mise en place depuis 2017 et fait le tour de la commune pendant l'été.
Les services de la police municipale et des espaces verts ont été dotés de véhicules électriques.
Des actions ont été mises en œuvre pour favoriser d'autres solutions que l'usage de la voiture individuelle (covoiturage et transport en commun).
À l'occasion des chantiers en cours de réfection de la mairie et de l'ancienne école, le chauffage au gaz a été remplacé par l'installation de centrales de traitement d'air.
Le patrimoine bâti de la commune est doté de matériaux d'isolation biosourcés. La municipalité a acquis des bungalows en bois auprès de l'Office national des forêts à la place des Algeco destinés aux maîtres nageurs sauveteurs.
Elle a amélioré l'efficacité de l'éclairage, notamment sur la promenade Maurice-Rouvier, en mettant en place des candélabres à ampoules LED.
En facilitant un changement d'énergie de chauffage plus économique, la municipalité a accru la part d'énergie renouvelable.
La mairie a mis en place des critères *« verts »* pour ses achats, en modifiant les menus des cantines qui sont aujourd'hui 100 % bio. Le contenu carbone de ces menus est réduit.
La mairie a favorisé également les circuits courts et locaux dans l'approvisionnement (une centrale d'achat trouve et livre plusieurs prestataires).

La protection de l'environnement pour l'avenir

Des actions *« antigaspi »* ont été efficaces, comme la réduction des déchets (dématérialisation de la communication, tri, compostage,

réutilisation ou recyclage).
À l'école, le programme « *Watty* », porté par Eco CO^2, a été appliqué.
La municipalité se concentre également sur des projets de recherche et de développement, et sur des innovations technologiques prometteuses, concernant la valorisation des déchets, l'électromobilité et les modifications des comportements de chacun.
La politique de nettoyage des plages sera en effet poursuivie (le sable est en outre mis en réserve en hiver).
La municipalité continuera à accueillir le programme Bibliomer en été.
Un hôtel à insectes a été placé au milieu d'une prairie fleurie, pour la préservation et l'augmentation de la biodiversité.
L'eau fait également l'objet de l'attention du conseil municipal : un véhicule-citerne remplace l'utilisation de tuyaux et évite la déperdition d'eau pour l'arrosage des espaces verts.
La mairie accompagne l'association SOS Grand Bleu, qui œuvre pour la sensibilisation du public à la préservation du monde marin et l'incite à adopter des écogestes auprès des plaisanciers. SOS Grand Bleu et d'autres associations contribuent également au nettoyage des fonds marins. Les panneaux côtiers sensibilisant le public à la richesse des milieux naturels botanique et marin seront rénovés par la municipalité. ■

Nos photos :

1 *Les travaux de la mairie et de l'ancienne école continuent. Des extensions sont prévues selon les normes environnementales.*

2 *L'extérieur et l'intérieur des bâtiments sont en cours de réhabilitation et réaménagement. Entre autres rénovations et modernisations, le chauffage au gaz sera remplacé par l'installation de centrales de traitement d'air, en vertu de la politique environnementale de la municipalité.*

Philippe Petrucciani a interprété les titres préférés de Michel, dans une salle Charlie-Chaplin comble.

SI LA LÉGENDE DE MICHEL PETRUCCIANI M'ÉTAIT CONTÉE...

Le Saint Jazz Club ne cesse de rayonner grâce à un programme de haut niveau. La dernière représentation en date a célébré une partie de l'œuvre de l'immense artiste, qui s'est éteint trop tôt, en 1999, à l'âge de trente-six ans. Le pianiste compositeur de jazz, mondialement connu, s'est produit sur les scènes internationales, a enregistré maints albums, et a laissé un héritage musical de grande ampleur.
Son frère, qui l'accompagnait dans ses concerts, a repris à la guitare des compositions originales, accompagné des musiciens italiens Alessandro Collina au piano, Rodolfo Cervetto à la batterie, et du Français Marc Peillon à la contrebasse.
Les différents morceaux ont été entrecoupés d'anecdotes qui accompagnent souvent les créations.
Une complicité entre les musiciens et le public a caractérisé cette exceptionnelle soirée du 18 janvier, Philippe ne se lassant pas d'évoquer la carrière de Michel, pour le plus grand plaisir des mélomanes. ■

Prochains rendez-vous :
8 février à la salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh
5e étape de la rencontre littéraire avec Pascal Kober, auteur de l'ouvrage L'Abécédaire amoureux du jazz, 19 h 30 - Entrée libre
Concert de Nicolas Gardel et Rémi Panossian, 21 h
Tarif : 15 € / réduit 12 € (étudiants et - de 18 ans)
Petite restauration sur place au Charlie's bar
Rens. et réservations office de tourisme : 04 93 76 08 90

DIDIER CONCHON TRIO BLUES ET MANOUCHE

Un concert de be-bop et de hard bop a réuni le guitariste compositeur Didier Conchon, le batteur Marcel Sabiani, et le contrebassiste Marc Peillon.
Les partitions inédites, qui ont fait la part belle au lyrisme du blues romantique, étaient rythmées par des accents tziganes. Ce mariage joyeux a été chaleureusement applaudi par le public, ce 14 décembre 2018. ■

La guitare de Didier Conchon a conduit un concert de blues à la mode gitane sur les planches de la salle Charlie-Chaplin.

Maurice Guerrin entouré de muses, qui étaient au nombre de sept et qui ont lu des extraits de son livre, Rêveries, et d'autres ouvrages classiques et contemporains. Karine Giordan, l'auteure saint-jeannoise qui vient de publier son roman sous le nom de Jessika Lombar, est la troisième en partant de la droite.

NUIT DE LA LECTURE ÉROTIQUE
LA POÉSIE ET LE SOUFRE

L'événement national était organisé par les médiathèques françaises, ce 19 janvier. À Saint-Jean-Cap-Ferrat, s'est tenue pour la première fois la Nuit de la lecture érotique, organisée par Sylvie Theron et Brigitte Lombard. Ce fut l'occasion pour Maurice Guerrin de présenter son ouvrage, une anthologie de récits aux thèmes charnels signés par Charles Baudelaire, Paul Verlaine, Pierre Louÿs, et Guillaume Apollinaire. Maurice Guerrin a lui-même illustré les textes et poésies par des encres et aquarelles sensuelles. Les habitués des rendez-vous littéraires de la médiathèque ont ainsi assisté à un exercice inédit : sept lectrices ont partagé des moments qui se sont tenus sur la corde fine, oscillant entre érotisme et quasi-pornographie. Le public, tantôt amusé, tantôt ému, a été très attentif tout au long de cette soirée interdite au moins de dix-huit ans. La transgression a toujours rencontré un large succès, surtout quand elle est signée par des artistes qui savent manipuler la langue avec un certain brio. Au cours de cette soirée, nous avons eu l'heureuse surprise de rencontrer une Saint-Jeannoise, Karine Giordan, qui a écrit son premier roman. Rose Noir est le nom des aventures érotiques vécues par une femme qui laisse libre cours à son imagination. Son deuxième roman est déjà sous presse ; c'est un psychodrame qui s'intitule Les Lèvres rouges. Il sortira à l'occasion du prochain Salon du livre de Paris. ■

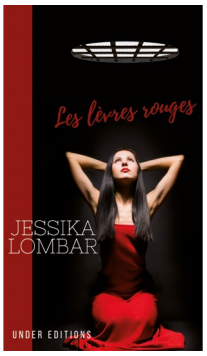

Le deuxième titre de l'auteure saint-jeannoise.

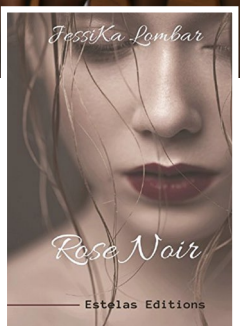

Le premier roman de Jessika Lombar.

LE CONCERT DU JOUR DE L'AN

La musique yiddish, mariée à du classique, était interprétée par le groupe Cacherto Grosso à la salle Charlie-Chaplin.
Le groupe de musiciens de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo a donné un concert de klezmer revisité avec des airs du classique baroque, tirés des répertoires viennois et espagnol.
Les violons et les instruments à vent, dont un accordéon, ont fait s'envoler le public de la salle Charlie-Chaplin sur des ondes festives et originales. L'événement, offert par la municipalité, qui a attiré un public nombreux, était organisé par l'adjointe Chantal Rossi. ■

photo Smartphone

PANIERS DE NOËL
L'AMITIÉ ET LA SOLIDARITÉ DU CCAS

Les paniers, contenant une bouteille de vin, du foie gras, des friandises, des chocolats, ont été apportés à domicile aux aînés saint-jeannois. Les membres du conseil d'administration du CCAS, présidé par Martine Vagnetti et dirigé par Corinne Allari, étaient accompagnés par le maire Jean-François Dieterich, et des élus du conseil municipal. La belle tradition de Noël est respectée chaque année grâce à cette distribution de cadeaux savoureux.

REPAS DES ANCIENS
LA RÉUNION DE LA GRANDE FAMILLE SAINT-JEANNOISE

« Ce repas de fête fait honneur aux aînés du village à qui nous devons beaucoup. C'est avec plaisir et fierté que nous partageons ce moment d'amitié », a déclaré le maire Jean-François Dieterich devant l'assemblée réunie dans la salle Neptune.
L'événement est rendu possible grâce à de généreux donateurs. Le repas de homard et de foie gras s'est conclu sur un spectacle du Lido vivement applaudi. Une après-midi festive a suivi les agapes, tandis que des taxis boys ont entraîné les dames dans une danse très appréciée.

Le maire, avec la directrice du CCAS, organisateur du repas, et sa vice- présidente, l'adjointe Martine Vagnetti, en compagnie des aînés de Saint-Jean-Cap-Ferrat à la salle Neptune, ce 5 janvier 2019.

GALETTE DE LA MUNICIPALITÉ
TRADITION ET AMITIÉ

Les rois et reines de ce 20 janvier 2019, aux côtés du maire Jean-François Dieterich et des élus.

Plus de 150 personnes ont apprécié brioches et galettes à la frangipane confectionnées par les boulangers du village. Le maire, dans ses propos de bienvenue, a rappelé l'historique de la galette des Rois et l'importance de perpétuer et respecter les traditions, qui permettent de goûter au plaisir de se retrouver et de partager des moments de convivialité et d'amitié.
En faisant allusion à l'actualité politique de notre pays, il a souligné que le maire était le premier et essentiel maillon du fonctionnement démocratique, et qu'il était profondément attaché à cette relation de proximité avec les administrés.
Puis, retraçant les réalisations de l'année écoulée et les chantiers en cours pour de nouveaux logements et équipements au service de la population et de sa qualité de vie, il a formé le vœu que tous les Saint-Jeannois puissent profiter pleinement de ces futures réalisations, et que santé et bonheur les accompagnent tout au long de cette nouvelle année.
Les rois et les reines d'un jour, les Saint-Jeannois et leurs amis ont ensuite rejoint la piste de danse et se sont prêtés aux mouvements synchronisés d'un madison réussi, sur les rythmes musicaux joués à la salle Neptune. ■

CLUB BOULISTE SAINT-JEANNOIS
UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Éric Lecoq ayant souhaité quitter la présidence, qu'il assurait depuis quelques années, c'est Nicolas Caserta, gérant de l'entreprise de maçonnerie éponyme, qui a été élu à l'unanimité par le comité directeur.
La traditionnelle galette des Rois, qui s'est déroulée le 10 janvier, était l'occasion pour le nouveau président, entouré de son comité directeur (Dominique Allari, Pascal Danset, Yannick Fichou, Laurent Garelli, Éric Lecoq, Jean Scafaria, Céline Servel et Pierre Servel), d'accueillir au clos l'ensemble des membres, dans un esprit amical. Le maire, Jean-François Dieterich, accompagné de ses adjoints Yvon Milon, Philippe Mari et des conseillers Dominique Allari, Anne-Marie Fargues et Lucien Richieri, a chaleureusement félicité Nicolas Caserta de poursuivre l'engagement familial, en rappelant que son arrière-grand-père, Charles Allari, avait été le président fondateur du club en 1927, que son grand-père, Virgile Allari, avait aussi présidé aux destinées du club et que, plus récemment, son père, Gianni Caserta, portait haut, en compétition, les couleurs du club et de la ville.
Le maire a assuré Nicolas Caserta et son comité de tout son soutien, et formulé ses bons vœux de réussite au club, dans un esprit sportif et convivial, pour maintenir le lien intergénérationnel et vivifier la vie sociale de la commune autour d'animations, mais aussi de compétitions sportives faisant briller le club. ■

Les membres du bureau du club, avec son nouveau président, entourent le maire, le jour de la traditionnelle galette des Rois.

Le Point Jeunes de Beaulieu, ce 13 décembre 2018, était le lieu de rendez-vous des élus du canton, et des enfants, avant la distribution des jouets.

PAS DE NOËL SANS JOUETS
AVEC LE SIVOM

Le syndicat intercommunal à vocations multiples organise tous les ans une collecte de jouets. La hotte du Père Noël a été remplie à ras bord grâce à la générosité des donateurs et des actions entreprises par les écoliers du canton. C'est également en partenariat avec la SBM de Monaco et l'agence immobilière de Benjamin Mondou, que cette collecte a pu être réalisée au profit de la Croix-Rouge et des Restos du Cœur. Les élus, Jean-François Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Xavier Beck, conseiller départemental, Roger Roux, maire de Beaulieu, les représentants des maires d'Èze et de Villefranche, MM. Cherqui et Trojani, ont tenu à féliciter les enfants qui ont contribué à cette collecte. Des diplômes leur ont été décernés. Des courts métrages, réalisés par les enfants sous la direction des professeurs, ont été projetés le soir du 13 décembre au Point Jeunes de Beaulieu. Ces petits films étaient autant de témoignages de solidarité avec les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir un Noël normal. On a pu assister, notamment, à un film musical réalisé par les CM2 de M. Grossi. ■

UNE CARTE POSTALE ENVOYÉE
PAR DES ANCIENS DE LA BASE 943

Le groupe de voyageurs, accompagné par Roger Sottet, président de l'association, a visité Alberobello, ville des Pouilles inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, constituée de maisons en pierres sèches, les *« trullis »*. ■

ANNONCE
LA POLICE MUNICIPALE RECRUTE

La police municipale recrute, pour la saison estivale 2019, 10 agents de surveillance de la voie publique (ASVP ou ATPM) contractuels, afin de renforcer ses effectifs : 2 agents, du 1er mai au 31 octobre 2019, et 8 agents, du 15 juin au 15 septembre.

Profil : (H/F) : être majeur, avoir effectué la Journée *« défense et citoyenneté »* ou son service militaire, avoir un casier judiciaire vierge. Motivé, dynamique, sérieux et appliqué, le candidat devra parfaitement appréhender sa mission de service public. Il doit être en possession, au minimum, du BSR (brevet de sécurité routière). Discrétion, sens du relationnel et de la hiérarchie sont des qualités appréciées. La pratique d'une langue étrangère serait un plus, ainsi qu'une expérience significative à un poste similaire.

Les missions : placés sous le contrôle des agents de police municipale, les ASVP (ou ATPM) seront principalement chargés de la surveillance générale de la voie publique, de la verbalisation liée au stationnement, de la surveillance de la commune en tant qu'opérateurs de vidéoprotection, et seront appelés à renseigner utilement visiteurs et administrés. À l'issue de son recrutement, l'agent devra être agréé par le procureur de la République et devra prêter serment devant un tribunal d'instance. ■

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser par voie postale AVANT le 1er mars 2019 à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 21, avenue Denis-Séméria, 06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, ou par courriel : mairie2@saintjeancapferrat.fr
Renseignements : Monsieur le chef du service de la police municipale.
Tél. : 04 93 76 06 46

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Gabriel est né le 19 décembre 2018. Il est le fils d'Audrey et de Joseph Franceschini.

Léandre est né le 10 janvier 2019.
Il est le fils de Laetitia et Romain Millet

Elena est née le 14 janvier 2019 à Monaco. Elle est la fille de Laura Strazzanti et de Jérôme Sire, et la petite-fille de Nathalie Barthe.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Stéphane Funel né le 23 juin 1969 à Nice, est décédé le 24 décembre 2018 à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Il était l'époux de la conseillère municipale Florence Vial.
Marguerite Brizzi née le 9 avril 1927 à Concarneau, est décédée le 24 décembre 2018 à Nice. Elle était la mère de Catherine Nancey et la grand-mère de Laetitia Millet.
Jean-Pierre Guillon né le 18 octobre 1935 à Rueil-Malmaison, est décédé le 26 décembre 2018 à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Il était l'époux de Josette Marcarelli.

MAIRIE

Services publics
à Saint-Jean-Cap-Ferrat
Mairie : 04 93 76 51 00
Adresse provisoire
15 bd. Général-de-Gaulle
Lundi au vendredi :
8 h 30 -12h / 13 h 30 - 17 h
mairie2@saintjeancapferrat.fr
www.saint-jean-cap-ferrat.fr
Marchés publics
Lundi et mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Allo Mairie : 39 06
Lundi au vendredi : 8h - 20h
Samedi : 9h - 12h.
Enlèvement des encombrants, les 1er et 3e mardis soir du mois dans les rues de Saint-Jean.

ACCÈS MAIRIE

Villa Malou,
15 bd. du Général de Gaulle :
Les personnes qui éprouveraient de grandes difficultés pour se déplacer et aller à la mairie provisoire, sont priées de contacter l'accueil de la mairie qui pourra organiser un déplacement uniquement sur rdv.

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15 • POMPIERS : 18 • POLICE : 17

Police municipale
Tél. 04 93 76 06 46
police-municipale@saintjeancapferrat.fr

Gendarmerie
Tél. 04 93 01 35 40
Rue Marius Maiffret Beaulieu-sur-mer

Médiathèque / bibliothèque
Tél. 04 93 76 44 50. Av. Jean Mermoz
Horaires : mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 10h à 18h, vendredi de 13h30 à 18h, samedi de 10h à 17h.

Office de tourisme
(Bureau d'Information Touristique)
Tél. 04 93 76 08 90
5 avenue Denis Séméria
facebook.com/saintjeancapferrat
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

CCAS
Tél. 04 93 76 51 04
Permanences
L'assistante sociale du conseil départemental reçoit sur rendez-vous au centre médico-social de Beaulieu-sur-Mer
1, rue Charles-II-Comte-de-Provence
(à côté du nouveau gymnase du collège Jean-Cocteau)
Téléphone pour prise de rendez-vous :
04 89 04 37 20

Maison des Jeunes
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 15 h à 19 h. Mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Samedi, de 14 h à 19 h
Fermeture le dimanche et certains jours fériés
Tél. 04 93 04 26 61 (Michèle Vanzee)

La Maison des Assistantes maternelles
14 avenue Denis Séméria.
Tél. 09 86 66 08 15
Email : lepitchounid@gmail.com

Géomètre, cadastre et impôt foncier
Permanence dernier mercredi du mois, de 9h à 12h.

La poste
Tél. 04 93 76 05 49
51 avenue Denis Séméria

École communale
Tél. 04 93 01 61 52

Collège Cocteau
1 rue Charles II Comte de Provence
06 310 Beaulieu sur mer
Tél. 04 93 01 11 12

SIVOM
Tél. 04 93 01 86 60
Rue de l'Esquiaou,
Villefranche-sur-mer
bij.capdail@sivom-villefranche.org

Église Saint-Jean-Baptiste
Messes le mardi à 18h30,
le vendredi à 9h, le dimanche à 18h.
Sacrement de la confession avant ou après la messe. Tél. 04 93 01 01 46

Paroisse Notre-Dame
de l'Espérance
13 bd Leclerc Beaulieu
Tél. 04 93 01 01 46
nd.esperance.beaulieu@orange.fr

Taxis
Tél. 04 93 76 86 00
Avenue Denis Séméria.

Médecins
Docteur Bauduin
Tél. 04 93 76 12 13
15 avenue Denis Séméria
Docteur Lemoine
Tél. 04 93 76 16 16
26 avenue Denis Séméria

Infirmières
Cabinet : 04 93 76 08 56
Antoinette Cotxet : 06 09 06 77 11
Nelly Guilloux-Grondin :
06 10 85 58 74
Nathalie Sanchez : 06 09 54 06 89
Corinne Doucet : 06 21 87 80 86
Marie-Luce Cagnat : 06 17 35 03 05

PHARMACIES
Pharmacie de garde
3237
Pharmacie du village
Tél. 04 93 76 05 40
1 avenue Denis Séméria
Pharmacie Pont Saint-Jean
Tél. 04 93 01 62 50

Dentistes
Docteurs Ciliberti
Tél. 04 93 01 69 19
15 avenue Denis Séméria.
Docteur Fortanier,
Tél. 04 93 76 06 81
27 avenue des Fleurs

Kinésithérapeutes
Georges-Patrick Thooris,
Valérie Guillain
Tél. 04 93 76 10 54
15, avenue Denis Séméria

Ostéopathe
Anthony Leone
Tél. 06 34 12 47 07
6 avenue des fleurs

Réflexologue globale
Sophie Lewieniec
Tél. 07 69 99 96 58
Quai Lindbergh
www.sophie-reflexologue.fr

Psychologue
Célia Delanlssays
Tél. 06 21 44 15 76
Bât. l'Atalante A,
06230 Port Cap D'Ail, Cap-d'Ail

Vétérinaire
Jean-Pierre Labre
Tél. 04 93 01 27 10
107 avenue Denis Séméria

Office notarial
Alain-Xavier Briatte
2, avenue des Fleurs
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. 04 93 91 73 19

Compte Facebook :
Le Petit Journal de Saint-Jean

FÉVRIER 2019

Dimanche 3

Sortie
Brunch à la villa Ephrussi de Rothschild

Tarif : 46 € (visite de la villa + brunch)
De 11 h à 15 h
Réservation obligatoire en ligne sur www.villa-ephrussi.com

Mercredi 6

Bébés lecteurs
« Jamais trop petit pour lire »

Découverte & complicité
Médiathèque, 10 h, entrée libre
(inscription obligatoire : 8 enfants max.)
Rens. et inscriptions : 04 93 76 44 50

Vendredi 8

Musique
Saint Jazz Club

Saint Jazz Club
Rencontre jazz & littérature autour de l'ouvrage L'Abécédaire amoureux du jazz, **de Pascal Kober, 19 h, entrée libre**
Rémi Panossian & Nicolas Gardel Duo – The Mirror, 21 h
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh
Tarif : 15 € / réduit 12 € (étudiants et - de 18 ans), **placement libre**
Petite restauration sur place au Charlie's bar
Rens. et réservations office de tourisme : 04 93 76 08 90

Mercredi 13

Histoire
Conférence *« Europe, quelle identité ? »*

Par Claude Nigoul, conseiller spécial au Centre international de formation européenne (CIFE), et président de l'Académie interdisciplinaire méditerranéenne des connaissances (AMIC).
Médiathèque, 17 h, entrée libre
Rens. : 04 93 76 44 50

Jeudi 14

Théâtre musical pour la Saint-Valentin
« Un amour à Paris »

Spectacle musical romanesque où se mêlent tendresse, émotion, passion et humour. Voici pour vous, racontée en musique et portée par des mots, l'allégresse d'une romance à Paris.
Avec Gilles Giordano à la guitare et Valérie Monka au chant
Salle Charlie Chaplin – Quai Lindbergh – 19h – Tarif : 20€ (spectacle + une coupe de champagne et une rose offerte par couple)
Rens. et réservations Compagnie Série Illimitée : 04 93 87 08 86

Samedi 16

Soirée musicale à la Villa Ephrussi de Rothschild
Libera Me

Tarifs : • (concert + coupe de champagne) 60 €
• (concert + coupe de champagne + dîner – hors boissons) 120 €
Réservation obligatoire en ligne sur : www.villa-ephrussi.com

Lundi 18

Sortie
Combat naval fleuri à Villefranche-sur-Mer

La ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat participe à l'événement en décorant un bateau de pêche intégré à la parade.
Début du combat naval fleuri sur le port de la santé, 14 h 30 (entrée gratuite)
Rens. office de tourisme : 04 93 76 08 90

Du mardi 19 février au mardi 5 mars

Culture
« Exposition d'Ivana Boris »

Médiathèque, entrée libre
Rens. : 04 93 76 44 50

Mardi 19

Club de lecture
Happy Hour

Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, de 19 h à 22 h (entrée libre)
Rens. : 04 93 76 44 50

Mercredi 20

Tradition
Atelier carnaval

Médiathèque, 14 h 30
(à partir de 5 ans sur inscription)
Rens. : 04 93 76 44 50

Samedi 23

Théâtre pour enfants
« Le petit chaperon rouge »

La célèbre histoire du Petit Chaperon rouge dans une version théâtrale agrémentée de petites surprises et de beaucoup d'humour !
Le thème central du Petit Chaperon rouge est la peur d'être dévoré.
Avec Vanessa Bellagamba, Laetitia Russo, Sébastien El Fassi et Éric Fardeau
Suivi d'un goûter partagé avec les artistes.
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, 15 h - Tarif unique : 5 €
Rens. : 04 93 76 08 90

Mercredi 27

Bébés lecteurs
« Jamais trop petit pour lire »

Découverte & complicité
Médiathèque, 10 h, entrée libre
(inscription obligatoire : 8 enfants max.)
Rens. et inscriptions : 04 93 76 44 50

Mercredi 27

Culture
Thé littéraire

De l'art de lire en buvant du thé
Médiathèque, 15 h, entrée libre
Rens. : 04 93 76 44 50

LA LIGNE DROITE
UN BATEAU POSÉ SUR LA COLLINE

Jean Bouchet, un élève de Le Corbusier, a construit cette villa en 1933. Il a exaucé le rêve du propriétaire, Louis Le Sidaner, critique littéraire et écrivain qui a vécu de 1898 à 1985. Son père, Henri Le Sidaner, était un peintre impressionniste, qui a réalisé de belles toiles où est représentée la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat vue de Villefranche.

Les lignes s'entrecroisent et forment dans l'ensemble un navire. Celui-ci est doté de quatre niveaux de béton, ornés de hublots, d'échelles et de rambardes à main courante.
Une terrasse est construite comme une poupe longue de 35 mètres. Sur le pont supérieur est placé *« un poste de pilotage »*, qui est en fait un puits de lumière, éclairant l'intérieur. Des coursives lient les différentes pièces et les nombreuses chambres de la maison.
Sur cette colline, où étaient jadis installés des moulins, un jardin planté d'oliviers entoure la demeure. Une piscine a été construite sur l'un des côtés. On trouve également un four posé sur l'une des bases d'un ancien moulin à vent. Un funiculaire gravit la pente de l'avenue Denis-Séméria jusqu'au sommet où se trouve la villa.
Prouesse d'architecture moderniste, elle est l'une des illustrations d'un mouvement qui a adopté le béton armé et la géométrie simple, en revendiquant un esprit rationaliste. Elle est classée au titre des Monuments historiques.

Avec cette réalisation, Jean Bouchet s'éloigne de l'inspiration de son professeur

Le modernisme a accompagné les progrès techniques et scientifiques, a célébré les succès de l'industrie. Les fioritures et les décorations sont proscrites par ce purisme qui peut s'avérer froid. Le Corbusier a d'ailleurs construit de nombreux bâtiments à travers le monde, notamment à Moscou, dans le pays des Soviets.
Mais, avec cette réalisation, Jean Bouchet s'éloigne à l'évidence de l'inspiration de son professeur, et prend ses distances avec la production de masse uniformisée.
C'est en effet une œuvre unique qui refuse le parti pris de l'abstraction et qui veut signifier une harmonie par les formes. La villa La Ligne droite dessine quelque chose de tangible : c'est un navire qui prend la direction de l'horizon, voguant au-dessus de la rade. ■

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

19H00
RENDEZ-VOUS
JAZZ & LITTÉRATURE

RENCONTRE 5/6
« L'ABÉCÉDAIRE AMOUREUX DU JAZZ »
DE PASCAL KOBER

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019 - 21H

NICOLAS GARDEL & RÉMI PANOSSIAN

OFFICE DE TOURISME
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

SALLE CHARLIE CHAPLIN - QUAI LINDBERGH

TARIF 15€ - TARIF RÉDUIT 12€ (ÉTUDIANTS ET -DE 18ANS) - PLACEMENT LIBRE

RENSEIGNEMENTS +33(0)4 93 76 08 90 / WWW.SAINTJEANCAPFERRAT-TOURISME.FR

LE CHARLIE'S BAR VOUS PROPOSE UNE PETITE RESTAURATION SUR PLACE